

Compte rendu réunion de Conseil Communautaire

Lundi 30 octobre 2012 à 20h30 en mairie de Burdignin

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 19

Date de la convocation : le 22 octobre 2012

Délégués titulaires présents : MAURON Jean, ROCH Jacqueline, SAUTHIER Gilles, VIGUIER Evelyne, SALAMON Gérard, MOUCHET Laurence, CHARDON Patrick, MUSARD Jean-Paul, BOUVIER Bernard, SANTONI Michel, DUPRAZ Yves, MOUCHET Denis, DUCROT Denis, GURLIAT Romain, MEYNET Hervé, GENOUD Edmond, DURET Marielle, Pierrick DUFOURD, Jean-François BOSSON.

OUVERTURE DE LA SEANCE

M. Jean Mauron, assurant l'intérim suite à la démission du Président M. Bernard Bouvier a convoqué l'assemblée pour procéder à l'élection du nouveau président.

C'est M. Mauron qui ouvre ainsi la séance. Il a souhaité rendre hommage à M. Bouvier, le remercier pour son travail et lui souhaiter plein de bonheur avec sa famille.

M. Mauron fait une petite parenthèse pour annoncer sa démission avant de passer la parole au doyen. Il souhaite beaucoup de courage et de réussite au nouveau président et membres du bureau.

ELECTION DU PRESIDENT

Monsieur Denis DUCROT, le plus âgé des membres du Comité Syndical a pris la présidence pour procéder à l'élection du Président conformément aux dispositions prévues par l'article L 2122-7 du code des collectivités territoriales.

M. Ducrot profite également d'avoir la parole pour remercier le travail accompli par M. Bouvier qui a toujours rechercher le consensus.

M. Ducrot fait un appel à candidature. M. Yves Dupraz suivi par M. Edmond Genoud se présentent comme candidat à l'élection du nouveau président de la CCVV.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN POUR L'ELECTION DU PRESIDENT :

Suite à un exposé rapide des deux candidatures, chaque délégué(e), à l'appel de son nom, a remis fermé, son bulletin de vote dans l'urne prévue à cet effet.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :



Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19
Bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du code électoral : 0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 19
Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

- M. Yves DUPRAZ : 12 voix
- M. Edmond GENOUD : 6 voix
- M Jean MAURON : 1 voix

Monsieur Yves DUPRAZ, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé président et a été immédiatement installé.

M. DUPRAZ a déclaré accepter l'exercice de cette fonction. Il remercie les délégué(e)s pour leur confiance.

Monsieur le Président a ensuite proposé à l'assemblée du Conseil Communautaire de procéder à l'élection des vice-présidents.

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

PREMIER TOUR DE SCRUTIN:

M. Dupraz fait un appel à candidature. M. Denis Mouchet se présente pour la fonction de premier vice-président.

Le dépouillement du premier tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19
À déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du code électoral : 2
Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 17
Majorité absolue : 9

Ont obtenu :

- Monsieur Jean MAURON : 4 voix
- Monsieur Hervé MEYNENT : 1 voix
- Monsieur Denis MOUCHET : 10 voix
- Monsieur Michel SANTONI : 1 voix
- Monsieur Denis DUCROT : 1 voix

Monsieur Denis MOUCHET, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé premier vice-président et a été immédiatement installé.

M. MOUCHET a déclaré accepter l'exercice de cette fonction. Il remercie les élu(e)s.

DEUXIEME TOUR DE SCRUTIN:



M. Dupraz fait un appel à candidature. M. Michel Santoni se présente pour la fonction de second vice-président.

Le dépouillement du deuxième tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19

À déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du code électoral : 3

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 16

Majorité absolue : 9

Ont obtenu :

- M. Michel SANTONI : 9 voix
- Mme Marielle DURET : 1 voix
- Mme Evelyne Viguier : 1 voix
- M. Denis DUCROT : 2 voix
- M. Jean MAURON : 2 voix
- M. Pierrick DUFOURD : 1 voix

Monsieur Michel SANTONI, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé deuxième vice-président et a été immédiatement installé.

M. SANTONI a déclaré accepter l'exercice de cette fonction. Il remercie ses électeurs et M. Bouvier de toute son amitié.

TROISIEME TOUR DE SCRUTIN:

M. Dupraz fait un appel à candidature. Mme Evelyne Viguier se présente pour la fonction de « troisième vice-président ».

Le dépouillement du troisième tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19

À déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du code électoral : 1

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 18

Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

- Mme Evelyne VIGUIER : 12 voix
- M. Denis DUCROT : 2 voix
- M. Bernard BOUVIER : 1 voix
- M. Jean MAURON : 2 voix
- Mme Marielle DURET : 1 voix

Madame Evelyne VIGUIER, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée troisième vice-présidente et a été immédiatement installée.



Mme Viguiier a déclaré accepter l'exercice de cette fonction et adresse ses remerciements aux électeurs.

QUESTIONS DIVERSES

M. Dupraz donne la parole à M. Bouvier qui a suivi jusqu'au bout les dossiers pour transmettre le flambeau au nouveau Président.

M. Bouvier revient sur sa démission. Il reconnaît que la décision n'a pas été facile à prendre mais il considère que personne n'est irremplaçable et qu'il n'avait pas d'autre choix que de préserver sa santé. Il se met à disposition du nouveau bureau qui pourra compter sur son aide et souhaite suivre encore les projets amorcés comme le projet de groupe scolaire à Habère-Poche.

Il espère que la Communauté de Communes réussira à mener à terme de nombreux projets et restera unie pour préserver ses intérêts face à des dispositifs tels que le SCoT.

EMPLOI ADMINISTRATIF :

M. Bouvier annonce que suite à la procédure de recrutement d'un adjoint administratif de deuxième classe, la commission propose au conseil communautaire d'embaucher Mlle Gaydon afin qu'elle puisse intégrer l'équipe le lundi 5 novembre au retour de Mme Pinget Bauer.

M. Dupraz demande au conseil communautaire de se positionner sur l'embauche de Mlle Gaydon.

Décision : Le conseil communautaire autorise à l'unanimité le Président à recruter Mlle Gaydon en tant qu'agent de gestion administrative et comptable

PUBLICITE POSTE DE CHARGE(E) DE MISSION DEVELOPPEMENT LOCAL

M. Bouvier annonce qu'il faudrait effectuer une publicité de poste sur le site internet du Centre de Gestion pour amorcer la procédure de recrutement d'un(e) chargé(e) de mission développement local car le contrat de M. Mattuzzi se termine au 31/12/2012. Il propose de lancer la publicité dès demain si le président et le conseil communautaire sont favorables.

M. Dupraz demande au conseil communautaire de se positionner sur le lancement de la publicité de poste « chargé(e) de mission développement local ».

Décision : Le conseil communautaire autorise à l'unanimité le Président à publier la publicité de poste sur le site internet du Centre de Gestion pour l'embauche d'un(e) chargé(e) de mission développement local.

COLLECTE DES PNEUS A LA DECHETTERIE

Pour information, M. Dupraz annonce qu'il sera possible de déposer les pneus usagés à la déchetterie du vendredi 2 novembre au samedi 17 novembre inclus. Attention, seuls les pneus sont acceptés. Les jantes sont interdites ! Les pneus de tracteurs ne sont pas acceptés. La collecte des pneus usagés à lieu deux fois dans l'année au printemps et à l'automne.



LES VIEUX METIERS

M. Dupraz expose la demande des Vieux Métiers concernant l'hivernage du rouleau du SICB.

Décision : Le Conseil Communautaire accepte à l'unanimité la demande des Vieux Métiers concernant l'hivernage du SICB.

CA Collège

Mme Marielle Duret invite des volontaires à se joindre à elle pour étudier la question de l'isolation du Gymnase.

Séance levée à 22h45

